

ENTREPRENEURIAL

Pourquoi ?

Le bilan de compétences cible est particulièrement destiné à :

- L'orientation/réorientation professionnelle
- L'adaptation au travail et à l'environnement social
- La reconversion vers le management ou la création d'entreprise
- La création d'entreprise

Pré-requis : Entretien préalable

Avoir fait l'**entretien préalable gratuit et sans engagement** avec son conseiller-bilan. Cette étape est nécessaire à la relation de confiance que vous établissez avec le conseiller qui vous accompagne dans votre projet. C'est lors de cet entretien que vous échangerez sur votre situation, votre projet si vous l'avez déjà défini, le cadre et les implications du bilan et les méthodes personnalisées proposées par votre conseiller.

A l'issue de cet entretien, vous pourrez choisir de poursuivre votre démarche avec votre conseiller, de la planifier ou, au contraire de la remettre à plus tard ou de choisir un autre conseiller et/ou un autre centre de bilans de compétences.

Objectifs du bilan

- Travailler sur son identité professionnelle et son portefeuille d'acquis et de compétences
- Acquérir une meilleure connaissance de soi, clarifier ses motivations et ses valeurs
- Co-construire son projet professionnel et élaborer son plan d'action

Programme

Phase 1 : **Projet et exploration de parcours**

- Analyse de la demande et des objectifs
- Attentes de définition de la problématique
- Trajectoires pour votre bilan
- Exploration du parcours

Phase 2 : **Investigation guidée et personnalisée**

- Analyse du parcours, des acquis, des motivations et intérêts professionnels
- Aspirations, valeurs et aptitudes en rapport avec les possibilités du marché de l'emploi
- Cartographie des compétences transverses et compétences transférables, ressorts professionnels
- Nouvelles pistes et préparation au changement

Phase 3 : **Synthèse**

- Définition du projet avec des objectifs précis ou alternatives réalistes et réalisables
- Rédaction commune du bilan
- Plan d'action personnalisé
- Restitution et conclusion du bilan



Durée

20 heures : 10 heures de face à face ou visio avec votre conseiller + 10 heures de travail personnel

La durée et le contenu peuvent varier en fonction du degré de maturation de votre projet (voir nos programmes CIBLE, CARRIÈRE INTERNATIONALE, SUR-MESURE, et 360°).



Pour qui ?

Pour toute personne en choix d'orientation, période de transition, de prise de décision ou d'évolution de carrière ayant déjà des pistes de projet de nouvelle activité, d'auto-entreprise ou d'entreprise quelque soit l'activité ou la forme juridique.

Vous êtes salarié(e), réfléchissez à votre carrière et souhaitez initier un changement, vous souhaitez vous préparer à une évolution de poste, à une mobilité en collaboration avec votre entreprise. Votre conseiller-bilan vous accompagne dans votre projet.

Vous êtes demandeur d'emploi, souhaitez faire le point sur vos compétences pour initier une formation, une VAE, un titre professionnel. Vous cherchez à vous insérer au mieux ou à vous engager dans les meilleures conditions dans un nouvel emploi. Votre conseiller-bilan vous accompagne dans votre projet.

Vous êtes employeur et souhaitez faire bénéficier votre salarié d'un bilan de compétences dans le cadre de sa gestion de carrière ? Votre centre de bilans de compétences accompagne votre collaborateur.



Délais. Inscription en continu, sur rendez-vous 15 jours après votre validation.

Lieu. La certification peut se dérouler soit **dans nos salles** soit **dans vos locaux** (selon protocole).



Tarif

À partir de :

1 700 € HT (2 040 € TTC)
Inclus entretien préalable gratuit.



Méthodes

Selon le protocole en vigueur.



Accessibilité. Adaptation de nos méthodes pédagogiques aux situation de handicaps.

ENTREPRENEURIAL

Méthodes et moyens pédagogiques

- Accompagnement sans jugement, neutralité bienveillante et écoute active du conseiller-bilan
- Approche diagnostique et pronostique
- Recherches guidées
- Outils de développement personnel (par ex: mindmapping, conceptualisations...)
- Tests psychométriques RIASEC, Vocation, Motivation, test Manager, test Vente...) toujours choisis en fonction des besoins individuels en accord avec le bénéficiaire
- Alternance de travail personnel et d'échanges avec votre conseiller-bilan
- Implication continue du bénéficiaire lors des 3 étapes

À savoir

La démarche du bilan de compétences demande à la fois une connaissance de soi, de ses possibilités, une maturation personnelle associée à une information sur le marché professionnel. La durée de votre bilan dépendra de ces paramètres.

Qu'est-ce qui change d'un bilan à un autre ?

La démarche en 3 phases est **obligatoire et cadrée par la loi**. La durée de chacune des phases, le choix des outils diffèrent cependant en fonction du projet de chacun. Votre bilan est unique parce que vous êtes unique.

Votre engagement

Vous êtes l'acteur principal de votre bilan de compétences. C'est une construction entre le conseiller-bilan et le bénéficiaire. Il s'agit d'une **démarche volontaire**, elle doit avoir du sens pour vous. Votre accord est nécessaire à toutes les étapes du bilan. Votre conseiller bilan est le garant de la démarche, il vous apporte son recul, ses méthodes, ses savoir-faire et connaissances professionnels. Il vous garantit aussi la **confidentialité** du contenu et des résultats.

Notre engagement

Nous vous garantissons la **confidentialité de la démarche, des analyses et des résultats de votre bilan**. Le conseiller bilan vous accompagne dans la progression et la méthode, il vous propose une démarche cadrée, des méthodes d'analyse et des outils choisis en fonction de votre personnalité et de votre projet. Il vous apporte l'**expertise externe** pour votre diagnostic et pronostic professionnel.

Résultats du bilan

Vous êtes **le seul destinataire** des résultats de votre bilan et le seul responsable de leur utilisation.

Et après ?

- Dans tous les cas, vous aurez une meilleure connaissance professionnelle de vous-même et une meilleure visibilité de vos compétences et possibilités. Vous aurez fait le point et aurez **co-construit votre plan d'action**.
- Si vous êtes en poste, vous choisirez peut-être de le conserver, d'y apporter quelques **changements** ou demanderez une mutation interne.
- Si vous craignez la perte d'emploi ou appréhendez un **changement professionnel**, vous saurez vous **repositionner de manière réaliste et réalisable dans le contexte socio-économique actuel**.
- Vous serez prêt à vous engager dans une formation ou un emploi qui vous correspond mieux.
- Vous pourrez vous **réorienter** ou vous **engager** dans un **nouveau projet**.

Votre conseillère-bilan

- Conseillère en bilans de compétences
- Systémicienne professionnelle
- Habilitée aux tests psychométriques Central Test
- Coach Ikigai
- Systémicienne professionnelle
- Jury pour 5 titres professionnels et VAE pour la Direccte
- Chargée de remédiation
- Dirigeante d'un organisme de formation depuis 15 ans
- Formatrice professionnelle en communication, marketing et langues, spécialiste des relations commerciales, du management interculturel et des business models
- Certifiée Avanceez gestion de projet
- Langues de travail : français, allemand, anglais

